Orientation 2.1.6 : Réduire les principales pollutions et dégradations d'origine humaine

Orientation 2.1.6 : Réduire les principales pollutions et dégradations d'origine humaine

[...]

- **Mesure 2.1.6.3. : Réduire au maximum les pollutions d'origine agricole**

Le scandale de la chlordécone aura eu le mérite de poser la question des pratiques agricoles aux Antilles et de l'impact potentiel de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les organismes vivants (êtres humains mais également entomofaune, microfaune du sol...). Il est aujourd'hui primordial de réduire au maximum l'ensemble des pollutions qui entachent le patrimoine naturel des espaces du parc national et ce, au-delà des seules pollutions médiatisées ces dernières années.

Déclinaison possible de la mesure :

[...]

- Expérimenter en grandeur nature les solutions techniques développées par les agriculteurs eux-mêmes ou les instituts de recherche sur l'agro-écologie

[...]

Cette mesure relève notamment de la compétence de :

- Collectivités territoriales
- Service de l'État chargé de l'Agriculture
- Chambre d'agriculture
- Opérateurs économiques
- Établissement public du parc national
- Associations

[...]

- **Mesure 2.1.6.6. : Réduire les pollutions lumineuses au bénéfice du patrimoine naturel**
  comme de l'épanouissement des êtres humains

Que ce soit pour leur impact direct sur les insectes, chauves-souris, tortues marines, ou sur la qualité des paysages nocturnes, la problématique de la pollution lumineuse se doit d'être prise en compte dans les espaces du parc national. Le problème doit être abordé dans le cadre des différentes politiques publiques et nécessite également d’intégrer cette problématique dans la réflexion sur les continuités écologiques. Enfin, il est important d'améliorer la pureté des nuits de façon à conserver l'émotion propre à l'observation des étoiles sous ces latitudes.

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 03-07-2025 09:00
URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1633&id=5918&artlang=fr

Orientation 2.1.6 : Réduire les principales pollutions et dégradations d'origine humaine

Déclinaison possible de la mesure :

- À l'occasion de la réalisation du diagnostic énergétique municipal, auditer le réseau d'éclairage public au regard de cet enjeu particulier

[...]

Cette mesure relève notamment de la compétence de :

- Collectivités territoriales
- Établissement public du parc national
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- Associations

[...]

Page 46 de la Charte PNG
Référence ID de l'article : #3769
Auteur : Alicia Lambert
Dernière mise à jour : 2014-08-18 13:21

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 03-07-2025 09:00
URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1633&id=5918&artlang=fr